Déclaration de l'UNSA Éducation au CDEN de l'Ardèche du 02 juillet 2012

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,

Le Comité Départemental de L'Education Nationale se réunit dans un paysage politique renouvelé augurant d'une volonté exprimée au plus haut niveau de l'État de reconstruire un dialogue social réel ; ceci dans un contexte où la réussite éducative — et non les suppressions d'emplois — est annoncé comme une priorité.

L'UNSA Éducation a signifié au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de la Réussite éducative la nécessité de réussir la transformation du service public laïque d'éducation au service de la jeunesse de ce pays. Le chantier est immense, le contexte économique difficile, le conservatisme bien enraciné quels qu'en soient les alibis. Raisons de plus pour avancer.

Dans notre rôle d'organisation syndicale fédérée, soucieuse depuis toujours de promouvoir l'efficacité et la démocratisation du système éducatif, nous sommes prêts à prendre notre part dans la réflexion et le débat sur des choix majeurs (formation des enseignants, rythmes scolaires,…). Nous affirmons aussi qu'il n'y aura pas de réforme qui tienne sans les personnels, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, et moins encore contre eux.

La rentrée qui s'annonce aurait été catastrophique ; elle sera sans doute mauvaise. Les mille postes créés dans le premier degré dont 10 pour notre département ne compenseront pas les 35 suppressions de postes de ces deux dernières années dans le département, ni les dizaines de milliers de suppressions, essentiellement subies par le service public, que nous avons connues et dont nos élèves et nos étudiants ont été les premiers à souffrir.

À ce stade, nous nous réjouissons cependant de ce léger coup d'arrêt aux fermetures de classes.

Mieux vaut mille postes de plus que mille postes de moins. Mieux vaut se situer dans une perspective de créations dans les cinq ans à venir que dans la continuation du catastrophique « non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ». Mieux vaut tourner le dos à la remise en cause de l'école commune, avec ses éliminations successives que la loi Cherpion venait d'aggraver, et ouvrir des perspectives de mise en œuvre effective et ambitieuse du socle commun pour tous qui doit constituer, pour reprendre une formule célèbre, « une ardente obligation ». Mieux vaut éviter le délitement des formations professionnelles et technologiques et travailler, avec l'Enseignement supérieur dans son ensemble, et notamment les universités, à la construction de cette cohérence bac-3/bac + 3 qui apparaît aujourd'hui comme indispensable et dans laquelle, avec les universités, toutes les structures post-baccalauréat ont un rôle particulier à jouer.

En 2011, les CHS sont devenus les CHSCT. L'UNSA-Education demande que leur mise en place soit accélérée pour répondre au plus vite aux attentes des personnels en matière de suivi et d'expertise, au moment où leurs missions se complexifient et où l'on exige d'eux toujours plus et mieux.

Concernant les EVS (Aide administrative à la direction d'école, surveillants du second degré), quelles garanties pouvez-vous nous donner concernant leur réemploi ?

Madame, Messieurs, nous serons des partenaires loyaux, comme nous l'avons toujours été, mais exigeants pour le service public comme pour le respect dû à ses personnels. L'UNSA Éducation entend être actrice du changement pour que notre système tienne enfin les promesses de la République. C'est pour cela que nous serons « exigeants pour le changement » qui doit être réel et profond, mais exigeants aussi pour qu'il ne se fasse pas à n'importe quel prix pour nos collègues et pour les publics accueillis.

Pour l'UNSA-Education 07
Le Secrétaire départemental
LAPPE François